

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES - Session 2014

Proposition de corrigé (Obligatoire + Spécialité)

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Sujet : Les évolutions de la famille remettent-elles en cause son rôle dans l'intégration sociale ?

Le programme officiel

Sociologie

2. Intégration, conflit, changement social.

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?	Solidarité mécanique organique, cohésion sociale.	Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. Acquis de première : socialisation, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.

Attentes essentielles

Notions	Socialisation, sociabilité, solidarité mécanique, cohésion sociale.
Mécanismes	- Rôle intégrateur de la famille ; - Analyse de l'évolution des formes familiales ; - Lien entre les évolutions de la famille et sa capacité à remplir son rôle de socialisation / intégration.
Savoir-faire	- Lecture et interprétation de pourcentages de répartition, de taux de pauvreté.

Exploitation possible des documents

	Exploitation possible
Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - Pointer les évolutions de la structure des ménages : accroissement en valeur absolue et en valeur relative des ménages constitués d'une personne seule et des familles monoparentales ; - Lier cela aux grandes évolutions de la famille (divorce) tout en nuanciant : les personnes seules sont aussi des veuves (veufs) âgées par exemple ; - Repérer que la famille « traditionnelle » (couple et enfant) - y compris donc les familles recomposées) - pèse de moins en moins dans la population.
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des exemples concrets des formes prises par les solidarités au sein des familles ; - Pointer que la rupture de la famille n'équivaut pas à la disparition des solidarités liées, bien au contraire.
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de ménages sont inégalement touchés par la pauvreté : viennent en tête les familles monoparentales et les personnes seules ; - En conséquence les familles monoparentales qui ne représentent que 8 % (doc 1) des ménages concentrent presque un quart des individus pauvres.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure des intentions des français face à une situation possible (à bien distinguer, donc, des actes réels) ; - Montrer que la solidarité au sein de la famille (ici en direction des plus âgés) est loin d'avoir disparue.

Problématique possible : La famille joue des rôles multiples dans l'intégration des individus, allant de la socialisation des enfants à l'insertion des adultes. Ces rôles ne sont pas touchés de la même manière par les évolutions qu'elle connaît.

Plan détaillé

Plan détaillé possible, proposition 1

I. Les évolutions de la famille ne font pas disparaître les liens sociaux ...	II. ... mais ne sont pas non plus sans effet sur la capacité de la famille à assurer l'intégration sociale.
A) La famille est un lieu de socialisation important.	A) Toutes les formes familiales ne protègent pas également de la pauvreté.
<ul style="list-style-type: none"> - La famille est une instance de socialisation primaire pour les enfants ; - La famille est aussi une instance de socialisation secondaire pour les adultes (rôles de conjoints, de parents) ; - Le développement des familles monoparentales et des familles recomposées peut modifier les rapports de pouvoirs entre jeunes et adultes au sein des familles, la manière dont les adultes conçoivent leurs rôles, mais ne change pas fondamentalement sa fonction socialisatrice. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'une des fonctions de la famille est d'assurer des ressources à ses membres ; - Les transformations de la famille amènent l'augmentation de la proportion de ménages ne comportant au mieux qu'un actif ; - Ces ménages connaissent un taux de pauvreté supérieur aux autres ménages (doc 3) ; - On remarquera ici des situations de cumul des inégalités : les chefs de familles monoparentales sont très souvent des femmes, en moyenne moins bien payées que les hommes.
B) La solidarité au sein de la famille reste forte.	B) La famille traditionnelle ne peut être le seul modèle d'intégration sociale.
<ul style="list-style-type: none"> - L'évolution de la société à long terme (individualisme, division du travail, ...) a transformé les formes prises par la solidarité, notamment pour la famille : dispersion géographique des membres ; - La famille est le lieu où se nouent des liens forts et durables entre les individus, où s'exprime une part importante de la sociabilité ; - Ces liens s'expriment dans des entraides multiples (doc 2) et dans le souci affiché d'aider ses parents (doc 4) ; - On constate que les situations de séparation/divorce ne remettent pas en cause – au contraire – cette solidarité (doc 2). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les évolutions (divorces, modifications des modèles de couple, etc.) ont mécaniquement réduit le poids du modèle traditionnel « couple et enfants » dans la population. Parallèlement les personnes seules et les familles monoparentales ont vu leur poids augmenter (doc 1) ; - S'y ajoute la transformation des modèles sociaux de couples et de familles : familles d'emblée monoparentales, couples non cohabitant, PACS et mariage de personnes de même sexe ; - La famille n'a pas perdu son rôle intégrateur, ce dernier a évolué avec les transformations des valeurs de la société. La famille de référence n'est plus le seul couple avec enfant.

Plan possible, proposition 2

I. La famille a connu des évolutions multiples.	
A) Une évolution à long terme de la société qui transforme les familles.	B) La famille « couple avec enfants » n'est plus le modèle unique.
- L'évolution de la société à long terme (individualisme, division du travail, ...) a transformé les formes prises par la solidarité; - Ces transformations s'expriment aussi dans la famille : dispersion géographique des membres, moindre cohabitation des générations, occupations professionnelles distinctes.	- Les évolutions (divorces, moindre natalité, vieillissement, etc.) ont mécaniquement réduit le poids du modèle traditionnel « couple et enfants » dans la population. Parallèlement les personnes seules et les familles monoparentales ont vu leur poids augmenter (doc 1) ; - S'y ajoute la transformation des modèles sociaux de couple et de familles : familles d'emblée monoparentales, couples non cohabitant, PACS et mariage pour tous.
II. La famille reste un acteur de socialisation important.	
A) La famille est au centre de la socialisation.	B) Les évolutions de la famille ne font pas disparaître son rôle socialisateur, mais en modifient les conditions.
- La famille est une instance de socialisation primaire pour les enfants ; - La famille est aussi une instance de socialisation secondaire pour les adultes (rôles de conjoints, de parents).	- Le développement des familles monoparentales et des familles recomposées peut modifier les rapports de pouvoirs entre jeunes et adultes au sein des familles, la manière dont les adultes conçoivent leurs rôles, mais ne change pas fondamentalement sa fonction socialisatrice. - Les valeurs et les formes de la famille évoluent parallèlement au sein de la société : la famille « traditionnelle » ne peut plus être le seul modèle social de référence.
III. La capacité de la famille à intégrer ses membres n'est que partiellement remise en cause.	
A) La solidarité au sein de la famille reste forte.	B) Toutes les formes familiales ne protègent pas également de la pauvreté.
- La famille est le lieu où se nouent des liens forts et durables entre les individus, où s'exprime une part importante de la	- L'une des fonctions de la famille est d'assurer des ressources à ses membres ;

<p>sociabilité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces liens s'expriment dans des entraides multiples (doc 2) et dans le souci affiché d'aider ses parents (doc 4) ; - On constate que les situations de séparation/divorce ne remettent pas en cause – au contraire – cette solidarité (doc 2). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les transformations de la famille amènent l'augmentation du nombre de ménages ne comportant au mieux qu'un actif ; - Ces ménages connaissent un taux de pauvreté supérieur aux autres ménages (doc 3) ; - On remarquera ici des situations de cumul des inégalités : les chefs de familles monoparentales sont très souvent des femmes, en moyenne moins bien payées que les hommes.
---	--

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE

Première partie (6 points) : Mobilisation de connaissances

Question 1 (3 points) : Montrez que le salaire n'est pas seulement déterminé par la rencontre entre l'offre et la demande de travail.

Thème du programme :

Regards croisés

2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?

Attentes :

- Selon la théorie néoclassique, le travail est une marchandise et le marché du travail fonctionne comme un marché de concurrence pure et parfaite. Le salaire serait donc déterminé par la tension entre l'offre et la demande de travail. En cas d'excès d'offre de travail, le salaire doit baisser pour rétablir le plein-emploi.
- Si on lève les hypothèses d'information parfaite et d'homogénéité du facteur travail, ce résultat devient erroné. On peut alors évoquer l'apport de l'approche du salaire d'efficience et de la segmentation du marché du travail.
- Enfin, il convient de montrer que le salaire est aussi une variable sociale : il dépend du cadre légal d'un pays (ex : présence ou non d'un salaire minimum légal), mais aussi des négociations collectives avec les partenaires sociaux.

Question 2 (3 points) : En vous appuyant sur un exemple de votre choix, vous montrerez le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales.

Thème du programme :

Sociologie

1. Classes, stratification et mobilité sociales

1.1 Comment analyser la structure sociale ?

Attentes :

- On parle d'inégalités lorsqu'un individu ou un groupe d'individus disposent d'un accès différencié à certains biens ou services. Cette différence fait l'objet d'une hiérarchisation au sein d'une société donnée.
- Les inégalités peuvent être économiques (inégalités de revenus ou de patrimoine, inégal accès à l'emploi...) et/ou sociales (inégalités face au logement, à la santé, aux loisirs, accès à l'éducation).
- Idée : les inégalités ont tendance à se renforcer mutuellement, ce qui leur donne un caractère cumulatif.
- Exemple : Les inégalités de revenus (provenant par exemple de l'occupation d'un emploi précaire) induisent des inégalités dans l'accès au logement (situation géographique défavorisée, logement de petite taille) ou encore à la santé (renoncement aux soins par éloignement des centres médicaux ou en raison du coût

trop élevé). Le fait d'habiter certains quartiers peut générer des difficultés dans l'accès à l'emploi et maintenir l'individu dans une situation de précarité économique.

- Ce caractère cumulatif est un facteur de reproduction sociale : en se cumulant, les inégalités renforcent les positions sociales aux extrêmes de l'échelle sociale.

Deuxième partie (4 points) : Étude d'un document

Question : Vous présenterez le document, puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale.

Attentes essentielles :

Présentation du document	Tableau statistique à double entrée, publié par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en décembre 2010. Il présente la répartition (en %) des nouveaux bacheliers, lors de leur entrée dans le cursus d'études supérieures en 2009, selon leur origine sociale. L'origine sociale des étudiants est appréhendée par la CSP des parents. Les différentes filières de l'enseignement supérieur sont présentées (CPGE, STS, filières universitaires).
Collecte et traitement de l'information	<p>- L'accès à l'enseignement supérieur reste fortement lié à l'origine sociale. Les enfants de cadres sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (27,9 % des nouveaux bacheliers inscrits dans les principales filières du supérieur sont issus des catégories sociales les plus favorisées, contre 14,9% pour les nouveaux bacheliers issus du milieu ouvrier).</p> <p>- Le phénomène est encore plus accentué dans les CPGE et les disciplines de santé, où les proportions d'enfants de cadres supérieurs, enseignants et professions libérales atteignent respectivement 48,8 % et 42,1 %. Soit environ 8 fois plus que les étudiants d'origine ouvrière.</p> <p>- En revanche, les filières technologiques courtes, IUT et surtout STS, accueillent davantage d'enfants d'ouvriers et d'employés : ils représentent 30,7 % des nouveaux inscrits en IUT et 37,2 % en STS, contre moins de 16 % en CPGE.</p>

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire vous montrerez que les variations de la demande globale sont un facteur important des fluctuations économiques.

Le programme officiel :

Sciences économiques

1. Croissance, fluctuations et crises

1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?	Fluctuations économiques, crise économique, désinflation, dépression, déflation.	<p><u>L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crise. On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique et leurs conséquences sur le chômage de masse.</u></p> <p>Acquis de première : inflation, chômage, demande globale.</p>
---	--	--

Attentes essentielles :

Notions	Fluctuations économiques, crise économique, dépression, croissance, demande globale, PIB.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission d'un choc de demande sur le niveau d'activité ; - Dynamique cumulative pouvant transformer un choc en dépression (notamment par le biais de la distribution des revenus).
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture d'un graphique ; - Distinction entre variables nominales et variables réelles ; - Présentation et interprétation d'une corrélation ; - Lecture d'un tableau à double entrée ; - Lecture et interprétation d'évolutions en points de pourcentage.

Exploitation possible des documents :

	Exploitation possible
Document 1	Il existe une corrélation très nette entre la croissance économique et les fluctuations de la demande globale, aussi bien en cas d'accélération que de ralentissement de la croissance ou qu'en cas de récession.
Document 2	Dans l'exemple des 3 chocs donnés ici : - l'année de la récession (1975, 1993) ou celle où elle est la plus marquée (2009) correspond à une contribution négative importante de l'investissement, montrant que le recul de l'investissement en cas de choc négatif explique une part importante de la récession ; - la consommation finale, avant le choc, explique la plus grande part du taux de croissance économique. Pour les chocs de 1993 et 2008, elle voit sa contribution se réduire, montrant que la consommation joue moins son rôle moteur de la croissance.
Document 3	- La politique budgétaire restrictive d'un pays réduit sa demande intérieure, mais aussi la demande extérieure adressée aux partenaires commerciaux. Si des pays qui ont des échanges mutuels importants pratiquent ce type de politique en même temps, l'effet récessif global est important. - La distribution des revenus joue un rôle clef dans les processus cumulatif menant à la dépression : la réduction d'activité réduit les revenus (ex. de l'Espagne), pesant sur la consommation et l'investissement, ce qui pousse à réduire encore l'activité.

Raisonnement possible :

La demande globale et le niveau d'activité sont étroitement liés.

- Il existe une corrélation très nette entre ces deux grandeurs économiques (document 1) ;
- Cependant, dans la demande globale, les différentes variables macro-économiques ne pèsent pas un poids identique, il faut donc examiner successivement le rôle de chacune des composantes de la demande globale dans les fluctuations économiques :
- La consommation est la composante principale du PIB, ce qui lui donne une place importante dans l'explication du niveau d'activité, comme le montrent ses contributions à la croissance hors période de choc. En cas de choc, on constate que la consommation joue moins son rôle moteur de la croissance (document 2) ;
- L'investissement représente un poids plus faible dans la demande intérieure, mais est nettement plus volatil. On constate ainsi, qu'en cas de choc, la réduction de l'investissement explique une part importante du taux de croissance négatif (document 2).

- La consommation finale joue un rôle de premier plan dans la détermination du niveau d'activité.

- Les dépenses de consommation jouent en effet un rôle important dans la détermination du niveau d'activité : elles sont à la base de l'achat de la production et, donc, des décisions de productions futures ;

- Une baisse, ou simplement une moindre progression, de la consommation causée par un ralentissement économique peut donc provoquer une amplification de ce ralentissement. Symétriquement une telle situation fait pression à la baisse sur les salaires, réduit les revenus par augmentation du chômage (document 3) et pousse à l'épargne de précaution, produisant des effets négatifs sur la consommation.

- Les évolutions de l'investissement accentuent les fluctuations.

- En effet, un choc (négatif ou positif) affecte les perspectives de vente et conduit à un ajustement plus que proportionnel de l'investissement ;

- Il a, de plus, des conséquences indirectes en termes notamment de distribution des revenus, susceptibles de renforcer les évolutions de la consommation, aussi bien dans le sens positif que négatif.

- Le contexte extérieur peut jouer également sur le niveau d'activité à travers ses effets sur la demande globale.

- Pour certains pays la demande extérieure peut être une composante très importante de la demande globale, comme pour l'Allemagne. En ce qui la concerne on peut dire que sa croissance est tirée par les exportations vers ses partenaires commerciaux. Les fluctuations des débouchés peuvent alors entraîner des fluctuations dans la croissance ;

- Les politiques budgétaires des pays jouent à la fois sur le niveau de leur demande intérieure et sur la demande extérieure des pays partenaires commerciaux. Des politiques de restriction des dépenses publiques mises en place en même temps par les pays peuvent créer une récession de part leurs effets conjugués (document 3).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Économie approfondie

SUJET A

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : À quelles difficultés se heurte le financement du système de retraite par répartition ?

Le programme officiel :

1. Économie et démographie

<p>1.2 Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?</p>	<p>Répartition/capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.</p>	<p>On s'appuiera sur les exemples des retraites et de la santé en privilégiant le cas de la France.</p> <p>On exposera les principes de base des deux grands types de régimes de retraite (répartition et capitalisation). On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation.</p> <p>On montrera comment la gestion des systèmes de santé est confrontée à la question de l'articulation entre une régulation marchande et une régulation administrée : dans les deux cas se posent des problèmes d'incitation et d'asymétrie d'information (tarification à l'acte ou budget global, liberté d'installation et équité dans l'offre de soin, ticket modérateur, etc.).</p> <p>Acquis de première : prélèvements obligatoires, production marchande et non marchande, asymétries d'information, revenus de transfert, solidarité, État-providence.</p>
---	---	---

Attentes essentielles

Notions	Répartition, capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance
Mécanismes	- les variables démographiques posent problème quant à la durabilité du système de répartition ; - les variables économiques posent problème quant à la durabilité du système de répartition.

Exploitation possible des documents

	Exploitation possible
Document 1	- le ratio de dépendance devient problématique : de moins en moins d'actifs par rapport aux inactifs. Problème de financement des retraites par répartition. - solution : augmentation du taux d'activité, hausse de l'âge de la retraite.
Document 2	- réforme de la retraite par répartition. Problème de financement, efforts demandés à tout le monde : baisse des pensions, hausse de la durée de la cotisation.

Réponse possible

Un paragraphe qui montre les problèmes engendrés par le vieillissement démographique :

- évolution du ratio de dépendance qui devient problématique
- et qui va s'aggraver dans les années à venir ;
- taux d'activité qui diminue.

Un paragraphe qui présente les conséquences du vieillissement sur le financement des retraites :

- problème de financement des retraites : hausse des cotisations, recul de l'âge légal à la retraite, problème du poids des prélèvements obligatoires sur les actifs ;
- risque de dégradation du niveau de vie des seniors ;
- besoin de mixer avec un système par capitalisation.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Économie approfondie

SUJET B

PROPOSITION DE CORRIGE

Sujet : Pourquoi mettre en place une politique de concurrence ?

Programme officiel :

2- Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée.

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.2 Quel est le rôle de la politique de la concurrence	Abus de position dominante, cartel de producteurs, marché pertinent.	En s'appuyant sur des exemples, on montrera que la politique de la concurrence s'exerce non seulement à l'égard des entreprises mais aussi en matière d'intervention publique. On soulignera que cette politique est source de débats quant à la place de l'État dans la production de services collectifs et dans la mise en œuvre de la politique industrielle. On présentera quelques cas dans lesquels les autorités de la concurrence, en France et à l'échelon européen, sont intervenues pour protéger les intérêts des consommateurs. Acquis de première : fonctions économiques de l'État, marchés concurrentiels, marchés imparfaitement concurrentiels, pouvoir de marché.

Attentes essentielles :

Notions	Abus de position dominante, cartel de producteurs.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le mécanisme qui conduit une entreprise à être en situation de position dominante. - Analyser les inconvénients de cette situation et les conséquences. - Analyser les solutions apportées et justifier les choix des intervenants.
Savoir-faire	Exploiter des extraits du texte, soit comme illustrations soit comme éléments à expliquer.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document analyse la stratégie de la commission européenne en matière de politique de concurrence. <ul style="list-style-type: none"> - Des sanctions dans le passé (Microsoft) - Des négociations et aménagements plus nombreux aujourd'hui.
Document 2	Repérer les effets des pratiques des cartels sur les prix. Illustrer ces effets.

Réponse possible :

- Objectifs de la politique de la concurrence :
 - o La libre concurrence ne signifie pas l'absence de règles. Les stratégies des entreprises sont encadrées par un ensemble de normes juridiques destinées justement à permettre une concurrence effective, équitable et surtout profitable aux consommateurs.
 - o Lutter contre les cartels et les ententes
 - o Réprimer les abus de position dominante.
- Les faits :
 - o Du fait de leur taille, de leur part de marché ou de leur avance technologique, certaines entreprises peuvent acquérir une position dominante sur un marché, c'est-à-dire une capacité à affecter de manière significative la concurrence sur ce marché. L'exploitation délibérée de cette situation pour restreindre la concurrence est considérée par les autorités publiques comme un abus de position dominante. (doc1)
 - o L'éventail des pratiques abusives est relativement large. Une entreprise en position dominante peut par exemple adopter un comportement de « prix prédateur », c'est-à-dire fixer temporairement un prix inférieur à ses coûts de production pour forcer un concurrent à sortir du marché. Une fois cet objectif atteint, elle peut ensuite accroître ses prix et enregistrer des profits qui font plus que compenser les pertes enregistrées pendant la période de prédation. Une autre pratique classique est celle des ventes liées : il s'agit alors pour une entreprise en position dominante sur le marché d'un produit A d'éliminer la concurrence sur le marché du produit B en vendant les deux produits simultanément (Microsoft).
 - o Une entreprise en position dominante peut encore refuser à ses concurrents l'accès à des ressources rares (Google), les dénigrer auprès de ses clients ou bien accorder à ceux-ci des remises de fidélité qui rendent prohibitif le coût d'un changement de fournisseur. La détection de ces pratiques est malaisée.
- Modalités :
 - o Logique répressive : Les sanctions pour condamner les abus de position dominante, comme pour Google. Condamnation des cartels de producteurs (doc 2) néfastes pour les consommateurs.
 - o Logique préventive : Les négociations pour que les firmes se mettent effectivement et rapidement aux normes.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE**Sciences sociales et politiques****SUJET A****PROPOSITION DE CORRIGE**

Sujet : Pourquoi peut-on dire du régime politique français actuel qu'il est semi-présidentiel ?

Programme officiel**1. Le système politique démocratique**

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1 Quelles sont les composantes institutionnelles des régimes politiques démocratiques ?	Régime parlementaire, régime semi-présidentiel, régime présidentiel.	Largement ouvert à des illustrations historiques et comparées, ce thème sensibilisera les élèves à la diversité des solutions constitutionnelles mises en œuvre dans les démocraties occidentales pour séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif. Acquis de première : État de droit.

Attentes essentielles

Notions	Régimes politiques démocratiques : régime semi-présidentiel, régime parlementaire, régime présidentiel.
Mécanismes	Montrer les liaisons et séparations entre pouvoirs exécutif et législatif dans la V ^e République. Montrer que le régime emprunte des caractéristiques à la fois au régime parlementaire et au régime présidentiel.
Savoir-faire	Lecture et interprétation de tableaux à double entrée.

Exploitation possible des documents

	Exploitation possible
Document 1	Le document présente les conséquences de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République en 1997. On voit que la majorité influe sur la couleur politique du Premier ministre.
Document 2	Ce texte discute les caractéristiques de la V ^e République relevant du régime parlementaire pour mettre en avant le fait que le Parlement et le gouvernement se soumettent aux volontés du Président.

Réponse possible

Le régime français se rapproche d'un régime présidentiel par certains aspects :

- L'élection du Président au suffrage universel lui donne une légitimité très forte ;
- Le Président dispose de compétences propres telles que la nomination du Premier Ministre, la direction des armées, la diplomatie, etc.
- Une séparation nette des pouvoirs entre législatif et exécutif en ce qui concerne le Président puisque celui-ci est irresponsable au sens où il ne peut être démis de ses fonctions par le pouvoir législatif.

Mais par d'autres aspects le régime français emprunte au régime parlementaire.

- Dans un régime parlementaire, c'est la majorité au Parlement qui détermine la couleur politique du Premier ministre. C'est le cas de la France.
- A l'inverse du Président, le gouvernement est responsable devant le parlement. Qu'il s'agisse de valider la déclaration de politique générale du Premier ministre ou d'adopter à son encontre une motion de censure, le Parlement peut théoriquement faire et défaire les gouvernements.
- La contrepartie de cela est le pouvoir donné au Président de dissoudre la chambre basse (Assemblée nationale), ce qui est caractéristique d'une séparation souple des pouvoirs.

Le caractère hybride de la V^e République tend à disparaître.

- La V^e République est un régime hybride, semi-présidentiel, dans la mesure où il emprunte des caractéristiques propres au régime parlementaire comme au régime présidentiel.
- Cela dit, la synchronisation des mandats présidentiel et législatif a tendance à renforcer la soumission du parlement au pouvoir exécutif.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE**Sciences sociales et politiques****SUJET B****PROPOSITION DE CORRIGE****Sujet : Comment expliquer la participation électorale ?****Le programme officiel****2. La participation politique**

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?	Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu.	On analysera l'évolution des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et/ou d'abstention et leurs déterminants sociaux et politiques. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale. La question de l'articulation entre médias, communication et vie politique sera également abordée afin de comprendre son éventuel impact sur les attitudes politiques (pratiques et opinions).

Attentes essentielles

Notions	Abstention électorale, participation électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu.
Mécanismes	- Détermination de la participation et de l'inscription électorale par les variables lourdes. - Effet des enjeux sur la participation. - Lien entre intégration sociale et participation électorale.
Savoir-faire	-Lecture de pourcentages de répartition.

Exploitation possible des documents

	Exploitation possible
Document 1	Permet de : - distinguer abstention et inscription sur les listes électorales ; - lister les principales variables explicatives des comportements électoraux
Document 2	- Le taux de participation aux élections dépend de sa nature (nationale, locale, européenne) et de ses enjeux, de l'offre politique (ex de la présidentielle de 2007) ; - Globalement la participation est plutôt orientée à la baisse dans le temps.

Réponse possible :

- La participation électorale dépend de variables lourdes :
 - du point de vue de l'inscription, les personnes âgées sont très souvent inscrites alors que les jeunes, les personnes les moins diplômées, les habitants des grandes villes et les français nés à l'étranger le sont moins souvent (document 1) ;
 - la participation à l'élection repose sur à peu près les mêmes déterminants, à l'exception de l'âge, puisque les plus âgés s'abstiennent plus souvent (document 1).
- La participation est liée au degré d'intégration des individus (document 1) :
 - la participation des individus aux échéances électorales est aussi un reflet de leur intégration générale dans la société ;
 - la participation (aussi bien inscription que vote) est plus faible dans les quartiers défavorisés, pour les chômeurs et les travailleurs précaires que pour la moyenne.
- La participation dépend aussi des enjeux et de l'offre politique :
 - en fonction des enjeux du scrutin, le taux de participation n'est pas le même, ainsi l'élection présidentielle mobilise plus que les autres et les européennes moins;
 - pour un type d'élection donné, la configuration des programmes ou des candidats peut influencer sur la mobilisation. Exemple de la Présidentielle 2007, avec pour la première fois une femme au second tour et des candidats plus « jeunes » qu'habituellement (document 2).
- La participation s'inscrit également dans des tendances globales :
 - on constate une baisse générale du taux de participation dans le temps, quelle que soit l'élection considérée (document 2) ;
 - ce « désintérêt » du politique est à relier avec le développement de l'individualisme, avec le développement d'autres modes de participation à la vie collective.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.